

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 14/06/2018

L'an deux mille dix-huit le quatorze du mois de juin à 19 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué par Mme Frédérique DAMBRINE Vice-présidente déléguée par Mr FOUILLET Olivier Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de son siège 33 place des Promenades à Airvault.

11 présents : BARIGAULT Maryse, BRAUD Françoise, CHARRIER Maryse, DAMBRINE Frédérique, FOUILLET Olivier, JOZEAU Sylvie, MARSAULT Hélène, MEUNIER Joël, NIVEAU Nicole, REAU Micheline, ROBERT Daniel.

4 pouvoirs

Jeanne BARIGAULT a donné pouvoir à Françoise BRAULT

Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Daniel ROBERT

Jean-François COIFFARD a donné pouvoir à Olivier FOUILLET

Lucette GLORIAU a donné pouvoir à Sylvie JOZEAU

Excusé (e) s : Lucienne AUBRY, Marie-Hélène BRUNET, Jacques LAVIGNE, Pierrette MILLASSEAU, Jacques ROY, Jean VOYER

Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.

.....

ADMISSIONS EN NON VALEUR

Mme la Vice-présidente informe

Le trésorier n'a pas pu procéder au recouvrement des pièces suivantes :

- Référence de la pièce : - T-75194750012 d'un montant de : 10,88 euros
- Référence de la pièce : - T-75194790012 d'un montant de : 10,88 euros
- Référence de la pièce : - R-205-4 d'un montant de : 13,18 euros

Mme la Vice-présidente demande l'admission en non-valeurs de ces pièces pour la somme totale de 34,94 euros.

Après en avoir exposé le détail et les motifs Mme la Vice-Présidente demande aux élus de se prononcer à ce sujet.

D 2018-009

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité d'admettre en non-valeur sur l'exercice budgétaire 2018 au compte 654.1 pertes sur créances irrécouvrables, la somme de trente-quatre euros et quatre-vingt-quatorze centimes (34,94 €) et autorise Mme la Vice-Présidente à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Airvault le 19 juin 2018

La Vice-présidente,

